



Département du Nord
Arrondissement de Valenciennes

COMMUNE DE DENAIN

Décision de non opposition à une Déclaration préalable à la
réalisation de constructions et travaux non soumis à permis de
construire portant sur une maison individuelle et/ou ses annexes

Délivrée par le Maire au nom de la Commune

Description de la demande	Caractéristiques du dossier
Dossier déposé le 28/10/2024	N° DP 059172 24 C0158
Avis de dépôt affiché le 29/10/2024	Référence
Dossier complété le 16/12/2024	cadastrale : AP200
Par Alix LENGLIN	
Demeurant 258 Rue Deslinsel 59220 DENAIN	
Pour Changement de menuiseries : portes et fenêtres Changement de toiture et pose d'une fenêtre de toit (tuiles rouge pour l'habitation principale et bac acier gris anthracite pour l'extension)	
Sur un terrain sis 258 RUE DESLINSEL, DENAIN	
	* Éléments déclaratifs fournis au dossier

Le maire de **DENAIN**,

Vu la déclaration préalable susvisée,

Vu le Code de l'Urbanisme,

Vu le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal approuvé le 18/01/2021, modifié le 18/10/2021 et le 16/12/2024,

ARRETE

Article 1 : Il n'est pas fait opposition à la demande susvisée, **sous réserve du respect des prescriptions énoncées à l'article ci-dessous,**

Article 2 : Les toitures seront de teinte mate rouge orangé, grise ardoise, bleue ardoise ou noire et de type tuile pour les constructions principales à usage d'habitation.

OBSERVATIONS : Le présent avis n'entraîne dérogation ni aux prescriptions du règlement sanitaire départemental, ni à celles des règlements municipaux et de voirie en vigueur.

Le titulaire de l'autorisation d'urbanisme est tenu de respecter toute législation ou réglementation annexe spécifique à la construction ou l'aménagement projeté.

Fait à DENAIN
Le 23 DEC 2024

Le Maire,
Anne-Lise DUFOUR-DONIN

